



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Justice

N° 8076  
Entrée le 21.07.2023  
Chambre des Députés  
Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 02.08.2023  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Fernand Etgen  
Luxembourg, le 21.07.2023

Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 21 juillet 2023

**Objet : Question parlementaire n° 8076 du 7 juin 2023 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Délégués de gouvernement ».**

Monsieur le Ministre,

En date du 7 juin 2023, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice, de la Ministre des Finances, du Ministre de la Fonction publique et de la Ministre de l'Intérieur.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au mercredi 2 août 2023 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné le besoin de poursuivre la concertation interministérielle requise pour donner des réponses circonstanciées.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Sam Tanson